



Portrait du marquis de Seignelay (1651-1690), ministre-secrétaire d'état à la marine, à l'âge de 22 ans, par le Père Marc Nattier, d'après Claude Lefebvre, 1673. Huile sur toile conservée à Versailles. Source : RMN.

**Situation** / Boileau, qualifié de « législateur du Parnasse » pour son *Art poétique* (1674) qui définit les règles du classicisme, est notamment connu pour son rôle actif de théoricien dans le mouvement classique et pour ses *Satires* incisives (1660-1668). Ici, il reprend la tradition de la lettre littéraire (genre de l'épître) que les auteurs de la Rome antique utilisaient pour livrer leurs avis et impressions sur les sujets les plus divers, et prolonge dans ce recueil de la maturité la veine satirique de ses premières œuvres (même si le ton des *Epîtres* peut paraître plus serein que celui des *Satires* de la jeunesse).

Le texte que nous étudions est un extrait d'une épître (attention au genre de ce mot, féminin), adressée en 1675 au marquis de Seignelay, c'est-à-dire Jean-Baptiste Colbert, fils aîné du célèbre ministre (contrôleur des finances de Louis XIV). A l'époque de cette épître, le jeune homme n'a que 24 ans. Dès l'année suivante, il prendra la direction du ministère de la marine. Ainsi nous avons affaire à un texte dans lequel un homme mûr adresse des conseils à un jeune homme pour l'aider à comprendre les mécanismes de la cour dans laquelle il évolue et tâcher de s'y comporter non pas comme un infâme courtisan, mais plutôt comme un honnête homme. A cet égard, cette page rappelle les « institutions du prince », genre courant dans l'Antiquité et réactivé au siècle précédent.

**Problématique** / Comment cette épître, didactique en même temps que satirique, propose-t-elle à son jeune destinataire une leçon de vie mais aussi d'esthétique, en opposant la fausseté courtisane à l'idéal classique de l'honnête homme ?

**Plan** / Un portrait critique de la fausseté courtisane (1)  
... qui permet de mettre en valeur l'idéal classique de l'honnête homme (2).

## I. Un portrait critique de la fausseté courtisane...

### a. *Un ton satirique*

- L'emploi de certaines termes péjoratifs (pas tous) nous installe dans le registre satirique et montre le point de vue défendu par Boileau : « importun » (1), « fade, ennuyeux, languissant » (11), « un faux air », « une sottise hauteur » (20), « savoir affecté » (27), « grimace », « bouffon odieux » (31), « coquin ténébreux » (35) qui rime par ailleurs avec « affreux » (36), ce qui renforce ce côté péjoratif, « vice toujours sombre » (40), « ruse », « imposture » (45), « parjure » (46), « art menteur » (48), « mollesse », « fausse vanité » (51), « visage emprunté » (52), « fard, erreur, tromperie » (65), « flatterie » (66).

- En outre dans la première colonne les exemples participent de cette satire du courtisan hypocrite, menteur, détestable. Ces petits portraits rapides sont à mettre en relation avec ceux des *Caractères* (voir textes complémentaires) à la fois individualisés et généraux puisqu'ils croquent, sous de faux noms, des « types » plus que des personnes réelles. Comme La Bruyère et dans une perspective très classique, Boileau a l'art du portrait incisif, efficace, qui met les rieurs de son côté :

- Cf. exemple 1 / Le rythme ternaire des vers 1 et 2 (...cet importun que tout le monde évite / Cet homme à toujours fuir / qui jamais ne vous quitte) met l'accent sur le caractère ridicule et particulièrement collant de l'homme décrit. Ce ridicule est renforcé par l'absurdité de son principe de vie, énoncé au vers 5 « il s'est fait de sa joie une loi nécessaire », puisqu'il y a une sorte de rupture logique (presque une antithèse) entre la « joie », spontanée, et la « loi », qui plus est « nécessaire ». La paronomase (= le fait de jouer de la proximité phonique entre deux termes pour les rapprocher dans le même énoncé – ici, un seul phonème différent, joie / loi) doublée d'une homéotéleute (effet de rime interne en [wa]) ne fait que renforcer cette impression d'absurdité : seul un esprit chagrin, totalement étranger à l'essence du caractère qu'il essaie de s'approprier, a pu imaginer de se contraindre à être joyeux.

- Cf. exemple 3 / Le personnage est présenté avec ironie comme un « grand docteur » (19), c'est-à-

dire un savant. En réalité, c'est un personnage qu'il joue, et qu'il n'est pas. En quelques touches précises et moqueuses, Boileau nous fait sentir tout son mépris pour les comportements affectés de ce marquis à l'Opéra. Du v. 20 au v. 24, des propositions indépendantes sont juxtaposées et pointent les défauts du marquis. A chaque vers correspond une unité syntaxique. Le rythme est donc vif, et la parataxe (juxtaposition des faits, absence de subordination introduisant des liens logiques explicites) renforce la sécheresse du trait de ce qui apparaît comme une véritable caricature, mordante et satirique.

*b. Une position qui peut paraître étonnante : les défauts peuvent valoir mieux que des qualités*

On constate que la satire de Boileau ne porte pas totalement sur ce que l'on attendrait (on dirait aujourd'hui, avec nos critères actuels, qu'elle n'est pas vraiment « politiquement correcte »). En effet, plus habilement, Boileau joue des effets de contraste et de renversement, certains termes péjoratifs se trouvant valorisés – parce qu'ils manifestent la vérité du caractère – par opposition à leurs antonymes, quant à eux dévalorisés.

Ainsi ...

- « triste, pesant » (3) vaut mieux que « folâtre, évaporé » mais surtout « plaisant » (4)
- le terme « chagrin » (14), sous forme d'adjectif puis de nom, encadre le verbe positif « plaire ». De plus la reprise des phonèmes [agr] associe « chagrin » et « agréable » (15)
- l'« ignorance » peut être « aimable » (18)
- il y a du « charme » à « bégayer sa pensée » (8)

Deux vers expliquent cet étonnant renversement : le premier exemple dépeint en effet un homme qui « ne déplaît que pour vouloir trop plaire » (6) et « Chacun pris dans son air est agréable en soi ». Ainsi le paradoxe, qui n'est qu'apparent, trouve à se résoudre : l'excès (« trop ») est à proscrire, comme tout ce qui sonne faux ; tout au contraire, il faut veiller à se montrer tel que l'on est.

En réalité, cette position étonnante de Boileau s'explique par ses affinités avec un courant religieux de son époque (auquel appartiennent aussi Racine ou Pascal, par exemple), le jansénisme : les jansénistes ont notamment développé une théorie de la grâce (divine) selon laquelle Dieu a élu à leur naissance un petit nombre d'êtres humains, indépendamment de leurs qualités personnelles, de leur mérite ou de leurs bonnes actions, si bien que certains, très vertueux, mais dépourvus de cette grâce, ne seront pas accueillis au paradis après leur mort, tandis que d'autres, peut-être moins méritants mais dotés de cette grâce, s'y retrouveront. Evidemment, nul ne peut savoir de son vivant s'il a ou non cette fameuse grâce, et cela n'empêche pas d'essayer de bien se comporter quand même.

Ici, Boileau adopte un système analogue pour le monde terrestre, et spécifiquement celui de la cour. En somme, on peut considérer qu'il établit une hiérarchie que l'on pourrait représenter ainsi.

- **Tout en haut de l'échelle** évidemment, ceux qui sont vertueux naturellement (sur le plan religieux, ils ressemblent aux élus des jansénistes, sur le plan plus mondain de la cour, on pourrait dire d'eux qu'ils sont non seulement honnêtes hommes, mais aussi qu'ils ont la fameuse « *sprezzatura* » de Castiglione).

- **Au milieu**, ceux qui ont des défauts (tristesse, ignorance...) mais les assument car ils se montrent tels qu'ils sont, c'est-à-dire dans leur vérité (attention, cela ne veut pour autant pas dire que Boileau cautionnerait que des criminels se livrent à des abominations au motif qu'ils se montreraient dans la vérité de leur caractère : ici ne sont envisagés que des défauts mineurs, concernant la sociabilité)

- **Tout en bas**, ceux qui ont naturellement des défauts – voire des vices – mais s'emploient à les cacher, et à se faire passer pour meilleurs qu'ils ne sont, ne parvenant toutefois qu'à sonner faux.

Cette conception est clairement présentée dans les v. 37-42, où Boileau présente ce qu'il « aime », et ce qu'il condamne. On notera la métaphore filée de l'ombre et de la lumière (« clarté » rime avec « obscurité ») qui souligne l'antithèse entre la vertu et le vice organisant le passage.

*c. Du particulier au général : la dénonciation de la fausseté*

On peut se rendre compte, à l'examen de la structure du passage que cet extrait fait alterner des exemples particuliers et des leçons à portée plus générale. Globalement, on peut distinguer deux façons de procéder (respectivement dans la première et dans la seconde colonne) :

- Dans la 1<sup>ère</sup> colonne, Boileau alterne 4 exemples (cas particuliers) et 4 séries de leçons (à portée plus générale) :
  - Ex. 1 v. 1-6 ; suivi d'une leçon v. 7
  - Ex. 2 v. 8-10 ; leçon v. 11-16
  - Ex 3 v. 17-24 ; leçon v. 25-30
  - Ex 4 v. 31-36 ; leçon v. 37-42

- Dans la 2<sup>nde</sup> il adopte une perspective pseudo-historique, faisant état d'un âge d'or perdu, celui du « vrai », de la « franchise » (42) (« Jadis » (43) + imparfait auquel s'oppose « Mais sitôt » (49) + passé simple), avec lequel contrastent les défauts de l'époque, tous réunis par une fausseté commune (coquetterie v. 52-62 ; avarice v. 63 ; hypocrisie v. 64-66). La présentation de comportements-types contient alors en elle-même leur dénonciation.

→ Boileau condamne donc fermement les comportements courtois, mais c'est sans doute pour mieux mettre en valeur le modèle à suivre, celui de l'honnête homme, type, théorisé par les auteurs classiques, d'un individu qui sait se comporter en toute situation non seulement avec vertu mais aussi avec mesure.

## II. ... qui permet de mettre en valeur l'idéal classique de l'honnête homme

### a. Au-delà de la satire, dimension didactique de cet extrait

Le genre de l'épître suppose un destinataire précis. Ici, dès le 1<sup>er</sup> vers de l'extrait, la deuxième personne renvoie clairement au marquis de Seignelay : « Vois-tu ». Un homme mûr et averti (Boileau) oriente non seulement le regard du jeune homme (Seignelay) mais lui fait aussi profiter de son expérience, comme dans une Institution du Prince.

De fait, Boileau prend parti en son propre nom : cf. v. 37 « J'aime ». Toutefois, il ne se place pas d'abord du côté de la subjectivité et de l'opinion. En effet, son point de vue se veut universel. Cela passe en particulier par les formulations gnominiques, (*NB. se prononce avec un G dur comme dans [gâteau]*) c'est-à-dire sous une forme proverbiale (phrases, généralement au présent de vérité générale, qui délivrent une leçon à large portée) : par exemple, v. 9 « Le faux est toujours fade, ennuyeux languissant », v. 14 « Un esprit chagrin plaît par son chagrin même », v. 7 « La simplicité plaît sans étude et sans art », v. 15-16 « Chacun pris dans son air est agréable en soi : / Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi », v. 25-26 « Voulant se redresser, soi-même on s'estropie, / Et d'un original on fait une copie. », v. 27 « L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté », v. 30 « L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère », v. 40 « Le vice, toujours sombre, aime l'obscurité »... Ainsi cet extrait vise-t-il à délivrer un enseignement (c'est le sens du mot didactique).

### b. Apparition d'un idéal moral, par contraste

Le texte est organisé sur une antithèse entre le vrai, qui seul peut plaire d'un côté, et le faux, toujours décevant et condamnable, de l'autre. Cf. le champ lexical de la vérité : « vraie » (12), « vérité » (28), « sincère » (30), « franchise » (42), « naturelles » (58), termes toujours employés dans un contexte valorisant (« aime », admire » (13) par exemple), et toujours mis en regard du « faux » (11, 51), « ruse, imposture » (45), « menteur » (48), « emprunté » (52) et affecter (= faire semblant), sous la forme de verbe conjugué « affecta » (54) ou de participe passé adjectivé « affecté » (27). On notera dans ce dernier cas l'effet renforcé d'antithèse lié au fait qu'« affecté » rime avec « vérité ». En outre les images du maquillage et du théâtre – « farine, plâtre » (33), « théâtre » (45) mais surtout les v. 52 à 62 – rendent plus concrète cette notion abstraite de la fausseté et contribue à sa condamnation.

En somme, on comprend que pour Boileau l'artifice est condamnable, et que, par contraste le naturel doit être mis en avant. Ce qui importe, c'est ce que l'on est de naissance : cf. « né », v. 3, 14, 17. Ceci est à replacer dans le contexte d'une société d'ancien régime fondée sur des inégalités liées, précisément, à la naissance.

Enfin, l'idéal de l'honnête homme qui se dessine dans ce texte – vrai, dépourvu de tout excès, et naturellement plaisant (// avec la *sprezzatura* de Castiglione) – se voit rattaché à un âge d'or mythique, précédant toutes les conséquences néfastes liées à la culture. Ainsi l'honnête homme serait aussi celui qui serait capable de retrouver l'état de nature, et de ne pas être perverti par les artifices de la culture. (Cf. la seconde colonne).

### c. Un idéal moral qui doit se refléter dans une esthétique

Même si l'objet principal de ce texte est la satire de la fausseté courtisane et la valorisation de l'idéal de l'honnête homme, Boileau articule cette réflexion sociale et morale à une réflexion esthétique, qui fait aussi partie de ses intérêts premiers. En tant que théoricien du classicisme, Boileau défend aussi des conceptions littéraires, qui rejoignent sa vision de l'honnête homme. Comme celui-ci doit être naturel et simple, le style classique s'oppose aux excès (cf. « trop ») et à la démesure du baroque, à l'ornementation artificielle (cf. l'image insistante du maquillage) et à « l'art menteur » (48). Le style incisif et clair de cette page en témoigne (Cf. une des phrases les plus célèbres de Boileau, dans *l'Art poétique* : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement / Et les mots pour le dire arrivent aisément »). Les liens entre l'écriture et la conduite morale sont récurrents : cf. les v. 19 à 24 dans lesquels Boileau se moque d'un « faux docteur » qui veut exhiber un savoir littéraire qu'il ne maîtrise pas et surtout la leçon qu'il tire de cet exemple, qui peut aussi bien s'appliquer à un homme qu'à une œuvre « Voulant se redresser, soi-même on s'estropie / Et d'un original on fait une copie » (25-26). Ainsi, la maxime « Rien n'est beau que le vrai », s'interprète aussi bien sur un plan éthique (= moral) qu'esthétique (= œuvre).

**Conclusion** / Un texte de son temps (cf. référence au contexte janséniste, classique et vision du monde d'Ancien régime) qui présente, par le biais de la satire du courtisan, un idéal moral en même temps qu'esthétique. La critique n'est pas une « platitude » pleine de bons sentiments (mieux vaut être honnête que malhonnête) mais présente une thèse assez étonnante pour un lecteur de notre époque : les défauts naturels valent mieux qu'une perfection feinte. Est-ce à dire que l'on ne peut viser à « redresser » ses défauts ? Que la grâce n'est donnée qu'à quelques-uns, sans raison et que tous les autres prenant ces élus pour modèles et cherchant à s'améliorer sont nécessairement voués à l'échec et doivent être condamnés ? Pour nous, lecteurs du XXI<sup>e</sup> siècle la leçon est dure à entendre. Mais pas pour un sujet de Louis XIV, séduit par les idées jansénistes des hommes de Port-Royal.